

Note sur l'enseignement philosophique dispensé au sein des ESPE

La création des nouvelles écoles supérieures du professorat (ESPE) constitue pour l'APPEP une occasion de réaffirmer la légitimité et la nécessité d'un enseignement philosophique exigeant au sein des différents cursus de formation des enseignants du premier et du second degré. Si la philosophie en ESPE n'a aucunement vocation à s'ériger en discipline surplombante, elle n'entend ni jouer le rôle de "supplément d'âme", ni s'accommoder de la relative marginalisation qui se constate sur le terrain (allègement des maquettes de master opéré au détriment des modules transversaux, disparition du terme même de "philosophie" des plaquettes de présentation etc.). En conséquence d'une réflexion et d'une expérience construite depuis longtemps au sein de la formation des professeurs, nous entendons proposer des formes d'interventions précises.

Rôle de la philosophie et de ses professeurs.

Les professeurs de philosophie en IUFM interviennent d'abord à partir d'une maîtrise spécifique d'un corpus littéraire incontournable : celui des grands penseurs de l'éducation et de l'école.

Quel que soit son niveau ou sa discipline, un professeur ne peut tout ignorer des réflexions classiques sur la perfectibilité humaine, le statut de l'enfance ou la spécificité de l'autorité magistrale. L'aptitude à lire et à comprendre une page de Platon ou de Rousseau s'intéressant à ces questions ne doit pas être réservée et évaluée uniquement chez des enseignants "littéraires". L'exigence d'une intelligence professionnelle dont sont porteuses les ESPE, ou celle définie par la récente maquette des concours¹, supposent une solide culture générale à laquelle doit contribuer la philosophie.

Par ailleurs, les professeurs de philosophie en IUFM savent mettre les ressources de l'analyse de notions et de la dialectique au service d'une approche problématisée des questions éducatives et institutionnelles. Si l'intelligence de l'échec scolaire ou de la laïcité appelle respectivement des connaissances sociologiques ou juridiques, celles-ci menacent d'obscurcir le jugement des futurs enseignants si les faits positifs ne sont pas rattachés à des problèmes

¹ Citons, par exemple (IGEN/DGRH 12/2/13) : « ... manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. Ce recul critique comprend /.../ des considérations historiques et/ou épistémologiques, une réflexion sur la signification culturelle, éducative ou sociétale des savoirs, une approche de la didactique, de la pédagogie, une sensibilité aux convergences transdisciplinaires », « porter un esprit critique, distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, argumenter, se mobiliser contre les stéréotypes », avoir « la connaissance réfléchie du contexte institutionnel ».

interpellant la conscience commune. Juger, par exemple, de l'échec scolaire suppose une réflexion sur ce qu'on peut entendre par réussite.

Une expérience

Ces réflexions n'ont rien d'abstraites. Elles s'enracinent dans le quotidien de la récente préparation aux épreuves communes à l'ensemble des concours de professeurs et de CPE, où nos collègues, ont su, en lien avec les autres formateurs de sciences humaines, élaborer une préparation propice à la formation du sens critique comme à l'acquisition d'une solide culture professionnelle. L'appropriation des principes républicains, ou la prise en compte des contradictions inhérentes à toute situation professionnelle, ne sauraient en effet se satisfaire de l'accumulation de faits ou d'informations : elles demandent une discipline intellectuelle que la philosophie peut favoriser.

Trois propositions

Nous recommandons donc les mesures suivantes :

- Étoffer, dans le cadrage national des masters EEF, les heures consacrées à la connaissance du contexte éducatif, de manière à permettre à la philosophie en IUFM de construire, avec les autres sciences humaines, des modules substantiels.
- Inscrire, dans le cadrage national des masters EEF, la nécessité d'inclure dans la préparation et le suivi des stages l'acquisition d'une culture effective en matière de philosophie et de théories de l'éducation, et ce afin de ne pas livrer la formation professionnelle à la fréquente inconsistance des "analyses de pratiques".
- Encourager, au sein de chaque ESPE, la constitution de modules didactiques pluridisciplinaires qui mettraient la culture philosophique au service des autres enseignements, que ce soit par le biais de l'épistémologie, de la philosophie esthétique ou de la théorie politique.